

4. Horaires et Programmes

Le Président rend compte des modifications élaborées conjointement avec l'Inspection générale et dont le projet sera présenté à la prochaine session du Conseil d'Enseignement du Second Degré.

Philosophie-Lettres. — En Algèbre et Trigonométrie ont été ajoutées les questions suivantes : valeur algébrique de la vitesse à un instant quelconque d'un mobile animé d'un mouvement rectiligne ; dérivée de l'aire limitée par la courbe représentative d'une fonction positive, l'axe des x , une ordonnée fixe et une ordonnée variable ; notion de fonction primitive. En Cosmographie, le programme actuel, qui commence par « Système de Copernic », a été mis en harmonie avec celui de la classe de Mathématiques avec quelques allègements.

Sciences expérimentales. — Rien n'est changé aux programmes d'Arithmétique, Algèbre, Trigonométrie et Mécanique. Le programme de Cosmographie sera le même que celui de la classe de Philosophie.

Mathématiques. — En Algèbre, Trigonométrie, Cinématique, Statique, une rédaction nouvelle a été mise au point sans changement du fond. En Géométrie, on a indiqué de façon explicite des points traditionnellement traités par tous les professeurs, par exemple : lieu géométrique des points M d'un plan orienté tels que, A et B étant deux points fixes de ce plan, l'un des angles des vecteurs MA et MB ou des droites MA et MB ait une valeur algébrique donnée. Les faisceaux de cercles ont été réintroduits en se bornant à leur définition et aux divers genres. Le préambule de la partie « coniques » a été rédigé de telle sorte que le professeur ait le choix des méthodes pour l'exposé des problèmes classiques les concernant. En Géométrie descriptive, on a ajouté la représentation d'un cercle situé dans un plan vertical ou de bout. Enfin, en Cosmographie, on a réintroduit la représentation plane d'un hémisphère par projection orthographique ou stéréographique, des notions sommaires sur les projections de Lambert et de Mercator, et on a détaillé l'étude physique des étoiles.

M. THOVERT, au nom de ses collègues de Lyon, demande la condamnation du programme de géométrie cotée en Première, l'interdiction en Seconde de l'emploi d'un paramètre dans l'équation du second degré et l'introduction de l'étude de la fonction homographique complète sur des exemples numériques (utile pour le programme de Physique), enfin la suppression en Quatrième des exposants négatifs. A propos de ces vœux, le Président fait remarquer qu'il est d'accord avec M. THOVERT en ce qui concerne la géométrie cotée, mais qu'on se heurte à des résistances opiniâtres ; pour ce qui est de l'équation du second degré, il croit qu'il ne faut pas prendre une position trop exclusive, l'équation $ax^2 + bx + c = 0$ étant elle-même à trois paramètres a, b, c ; enfin il est possible d'amorcer, après entente avec le physicien, une étude discrète de la fonction homographique.

Quelqu'un demande qu'on introduise, en Philosophie, les calculs d'erreurs et l'étude des combinaisons, partie du programme de Sciences Expérimentales.

Tous ces vœux sont renvoyés aux Rapporteurs pour étude.

Classes Nouvelles (Mlle DIONOT). — L'ensemble des communications reçues témoigne d'une grande activité et d'un travail constant et efficace de perfectionnement et d'adaptation des méthodes d'enseignement.

Beaucoup de questions posées et de remarques sont du domaine purement pédagogique, et une analyse en sera donnée dans les prochains *Bulletins*.

Deux questions, du domaine administratif, seront mises à l'étude :

1° l'insuffisance des horaires de Cinquième et de Quatrième, signalée par plusieurs correspondants, qui demandent que l'heure de direction de travail soit comptée *en plus* des heures normales des classes traditionnelles puisqu'elles sont en partie destinées à alléger le travail à la maison et non à avancer le programme ;

2° l'option Sciences en Quatrième dont le caractère est parfois faussé, soit parce que des élèves faibles choisissent cette option en la prenant pour

un cours de rattrapage, soit parce qu'on y place obligatoirement tous les élèves destinés à la Deuxième Moderne ou tous les élèves candidats au Brevet.

Premier Cycle (M. CARALP). — *Horaires.* — Le Rapporteur signale qu'il a reçu une communication écrite et eu, avec plusieurs collègues, des conversations concernant les classes de Quatrième et Troisième. Elles sont relatives à l'intérêt qu'il y aurait pour les élèves se destinant au deuxième Cycle, section C, d'avoir en Quatrième et Troisième un horaire de mathématiques renforcé ; il s'agit en somme de la création d'une Quatrième C et d'une Troisième C.

Si l'Administration refuse (ce qui est à prévoir) la création d'une section nouvelle, il semble qu'un cours facultatif pourrait fonctionner au début du deuxième trimestre pour les élèves que le professeur jugerait les mieux doués. L'horaire pourrait alors s'établir comme suit : sections A, B, Moderne : trois heures par semaine pendant le premier semestre et deux heures pendant le deuxième semestre ; cours facultatif : une heure pendant le second semestre. Ceci exigerait la création d'une demi-heure supplémentaire ; les répercussions financières n'en seraient pas considérables.

Programmes. — Rien à signaler si ce n'est le regret que l'Inspection générale n'ait pas donné suite au vœu de notre Association tendant à supprimer au programme de Quatrième, pour l'inscrire à celui de Troisième, la relation de Chasles, que fort peu d'élèves assimilent en Quatrième et dont les applications pratiques se présentent à propos de la fonction linéaire étudiée seulement en Troisième.

Mathématiques Supérieures. — Après les remaniements apportés l'an dernier aux programmes de Seconde et Première et cette année aux programmes de Mathématiques, Sciences expérimentales, Philosophie, l'Association se doit d'aborder l'étude du programme de Mathématiques Supérieures réclamée si souvent par M. LECOMTE. M. BELGODÈRE signale que, à la Société Mathématiques de France, une commission, à laquelle M. CAGNAC participe régulièrement, s'occupe de la question. M. HENNEQUIN s'associe aux conclusions du rapport de M. LECOMTE ; il estime que, sans attendre une refonte complète, des modifications peuvent être demandées.

M. JACQUEMART cite un extrait du rapport de son collègue M. LECOMTE dans lequel celui-ci déclare avoir « alerté » des représentants scientifiques au Conseil Supérieur. « A sa grande déception, aucune intervention de leur part n'a été enregistrée. » (Cf. *Bulletin* n° 122, p. 42). M. JACQUEMART déclare que les représentants mathématiciens au Conseil Supérieur n'ont jamais reçu de propositions précises de la part de M. LECOMTE. La discussion permet de constater que, seul, un physicien a été alerté verbalement. M. JACQUEMART observe alors que ses collègues et lui-même sont particulièrement désignés pour recevoir toute proposition relative aux mathématiques et qu'ils sont à l'entière disposition de tous pour transmettre au

Conseil Supérieur, après étude faite par le Bureau et le Comité de l'A.P.M., les vœux qu'ils pourront recevoir *par écrit et sous une forme précise*.

M. Lecomte rappelle que, depuis cinq ans, il avertit l'Union des Professeurs de Spéciales, laquelle a fait des démarches restées jusqu'ici inefficaces. M. Mirabel suggère la création d'une commission chargée de l'étude du programme. M. Cagnac estime qu'il convient d'attendre la fin des travaux de la Société Mathématique. Le Président assure alors que la question sera inscrite avec priorité au plan de travail du Comité.